



Rapport d'évaluation des projets d'investissements 2016

Sommaire exécutif

Pour une stimulation active et dynamique de l'initiative privée, le Gouvernement de la République de Guinée a mis en place un Code des Investissements qui définit le cadre et les conditions visant à inciter, à favoriser et à promouvoir les investissements. Les éléments d'incitation et de promotion sont formulés sous formes d'avantages.

La Commission Nationale des Investissements dotée d'un secrétariat technique placé sous la tutelle de l'Agence de Promotion des Investissements Privés (APIP), est chargée d'analyser et d'approuver les demandes d'octroi des avantages du Code des Investissements.

Au sens du Code des Investissements, toute personne physique ou morale désirant investir en Guinée peut solliciter le bénéfice des avantages du Code des Investissements qui sont accordés par la commission.

Pour bénéficier de ces avantages du Code des Investissements, l'investisseur doit remplir un certain nombre de conditions qui sont examinées par la commission. Ainsi le Secrétariat de cette Commission enregistre régulièrement des dossiers de demande pour ces avantages.

Le présent rapport est le résultat d'une analyse sur des projets d'investissements ayant bénéficié des avantages du Code pour les années 1998 à 2001 puis de 2003 à 2016.

A noter que pour s'affranchir du biais apporté par **l'inflation** sur ces années respectives, les montants des investissements postérieurs à ceux de l'année 1998 ont été ramenés en francs constants par rapport à 1998.

De plus, des informations incomplètes et manquantes en particulier pour les années 2002, 2012 et 2013 ont été estimées par des méthodes statistiques et modélisations économétriques pour la complétude et la cohérence des données.

Demandes d'agrément enregistrées pour les avantages du Code des Investissements

De 1998 à 2016, exceptées les années 2002 et 2013, 366 demandes d'agrément ont été enregistrées pour des montants d'investissement variant d'une année à l'autre.

Le tableau ci-dessous présente la répartition de ces volumes par année et par secteur économique.

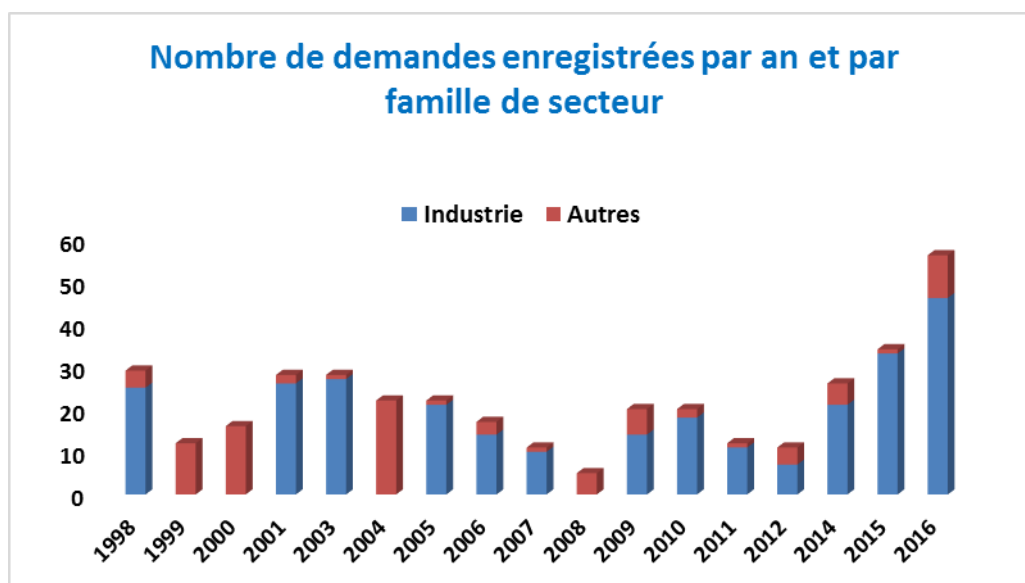
Année	1998	1999	2000	2001	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2014	2015	2016
Industrie	Nombre de demandes	25	12	16	26	27	22	21	14	10	5	14	18	11	7	21	46
	Investissements (en Mrd)	36 GNF	13 GNF	17 GNF	24 GNF	47 GNF	34 GNF	12 GNF	19 GNF	8 GNF	26 GNF	85 GNF	40 GNF	43 GNF	89 GNF	192 GNF	1056 GNF
Carrière	Nombre de demandes	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	2	1	1	1	-
	Investissements (en Mrd)	-GNF	-GNF	-GNF	-GNF	0,70 GNF	-GNF	-GNF	-GNF	-GNF	-GNF	-GNF	2,50 GNF	154,00 GNF	4,70 GNF	2,60 GNF	-GNF
Services	Nombre de demandes	2	-	-	-	-	-	-	1	1	-	4	-	-	2	-	4
	Investissement (en Mrd)	0,80 GNF	-GNF	-GNF	-GNF	-GNF	-GNF	-GNF	0,10 GNF	16 GNF	-	139 GNF	-	-	36 GNF	-	116 GNF
Infrastructures	Nombre de demandes	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	2	1
	Investissements (en Mrd)	-GNF	-GNF	-GNF	-GNF	-GNF	-GNF	-GNF	1 GNF	-GNF	-GNF	-GNF	-GNF	-GNF	-GNF	99 GNF	15 GNF
Energie	Nombre de demandes	-	-	-	-	-	1	1	-	-	2	-	-	-	2	-	2
	Investissements (en Mrd)	-GNF	-GNF	-GNF	-GNF	-GNF	-GNF	12 GNF	9 GNF	-GNF	-GNF	26 GNF	-GNF	-GNF	-GNF	3 GNF	102 GNF
Banque	Nombre de demandes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1
	Investissements (en Mrd)	-GNF	-GNF	-GNF	-GNF	-GNF	-GNF	-GNF	-GNF	-GNF	-GNF	-GNF	-GNF	-GNF	9 GNF	-GNF	2 GNF
Agriculture et forêt	Nombre de demandes	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Investissements (en Mrd)	6 GNF	-GNF	-GNF	-GNF	-GNF	-GNF	-GNF	-GNF	-GNF	-GNF	-GNF	-GNF	-GNF	-GNF	-GNF	-GNF
Hôtellerie et tourisme	Nombre de demandes	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2
	Investissements (en Mrd)	-GNF	-GNF	-GNF	2 GNF	-GNF	-GNF	-GNF	-GNF	-GNF	-GNF	-GNF	-GNF	-GNF	-GNF	-GNF	52 GNF
TOTAL	Nombre de demandes	29	12	16	28	28	22	22	17	11	5	20	20	12	11	26	34
	Investissements (en Mrd)	43 GNF	13 GNF	17 GNF	26 GNF	48 GNF	34 GNF	25GNF	29 GNF	24 GNF	26 GNF	250 GNF	42 GNF	196 GNF	138 GNF	297 GNF	4344 GNF

Lecture : En 2016, il a été enregistré 46 demandes d'investissement dans le secteur de l'industrie pour un montant d'investissement de 1 056 Mrds de Francs Guinéens.

Pour tous les secteurs confondus, il y a eu 56 demandes pour 1 342 Mrds d'investissement au titre de la même année.

Evolution de la demande annuelle d'agrément

Sur le graphique d'évolution ci-dessous du nombre de demandes enregistrées, on note une forte baisse en 2008. De plus l'année 2008 fait partie des quatre années qui n'ont connu des demandes que dans le secteur industriel.

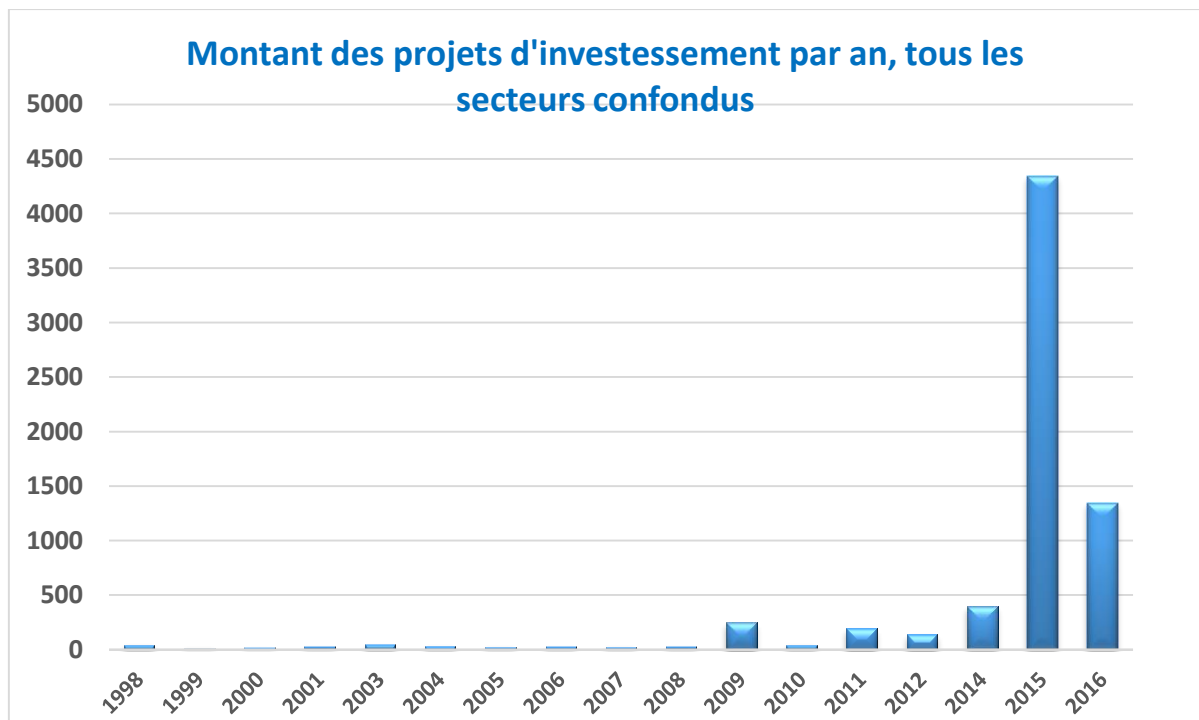


La demande d'agrément varie d'une année à l'autre avec un pic en 2016.

En moyenne 21 demandes sont enregistrées tous les ans.

Huit années ont connu un nombre de demandes supérieur à cette moyenne.

Evolution annuelle du volume des projets d'investissement



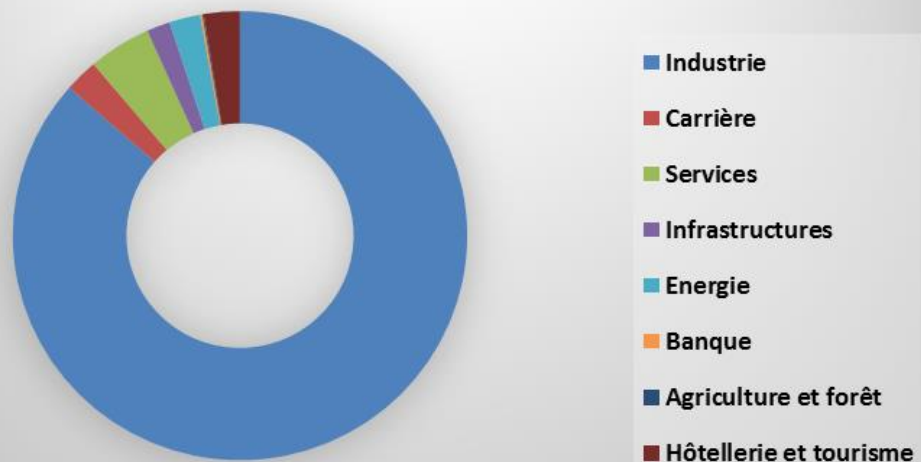
Les montants des projets d'investissement annuels ont connu une nette évolution. De moins de 50 Mrds jusqu'en 2008, ces montants sont passés à des centaines de Mrds entre 2009 et 2016 pour attendre des milliers de Mrds de Francs Guinéens en 2015 et 2016 malgré la baisse de ces montants en 2016 par rapport à 2015.

Consolidation de données

Depuis la mise en place de ce dispositif, neuf (9) secteurs économiques ont connu des projets d'investissement admis au Code des Investissements (Industrie, Agriculture et Forêt, Service, Energie...), mais le secteur de l'industrie demeure prédominant. Il représente une proportion de 91% en terme de montant des investissements sur la période 1998 à 2001 et plus de quatre cinquième (4/5) des investissements tant bien sur la période 2003 à 2016 que sur l'ensemble de la série. Environ 89% des demandes sont enregistrés dans ce domaine. Pour ces raisons, ce rapport regroupe les secteurs en deux (02) grandes familles : **INDUSTRIE** et **AUTRES** représentés par le tableau et les graphiques suivants :

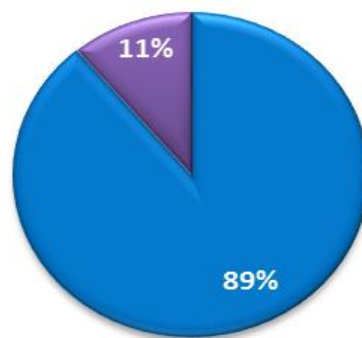
Secteurs	Montant des investissements (en Mrds)	%	Nombre de demandes	%	Famille de secteur	%
Industrie	5 962	86,46%	328	88,89%	Industrie	88,89%
Carrière	164,5	2,39%	6	1,63%	Autres	11,11%
Services	308	4,47%	14	3,79%		
Infrastructures	115	1,66%	4	1,08%		
Energie	152	2,21%	8	2,17%		
Banque	11	0,16%	2	0,54%		
Agriculture et forêt	6	0,09%	2	0,54%		
Hôtellerie et tourisme	177	2,57%	5	1,36%		
	6 896	100%	369	100%		

Répartition des projets d'investissement par secteur économique selon la demande totale



La répartition après regroupement devient :

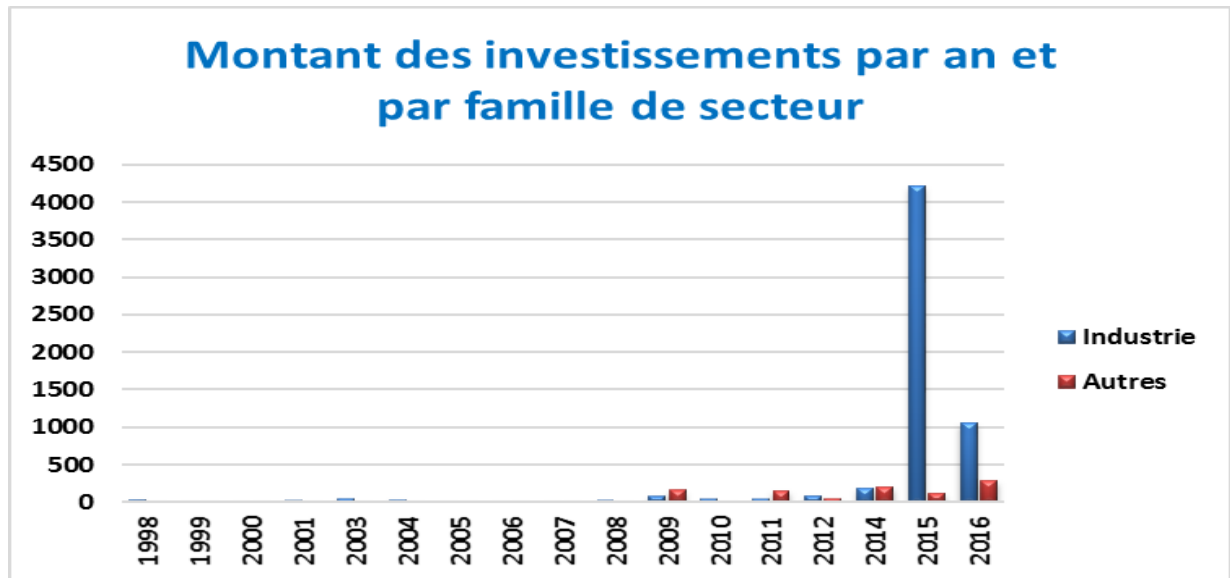
Répartition des projets d'investissement par famille de secteur économique selon la demande totale



■ Industrie ■ Autres

Evolution selon les familles de secteurs

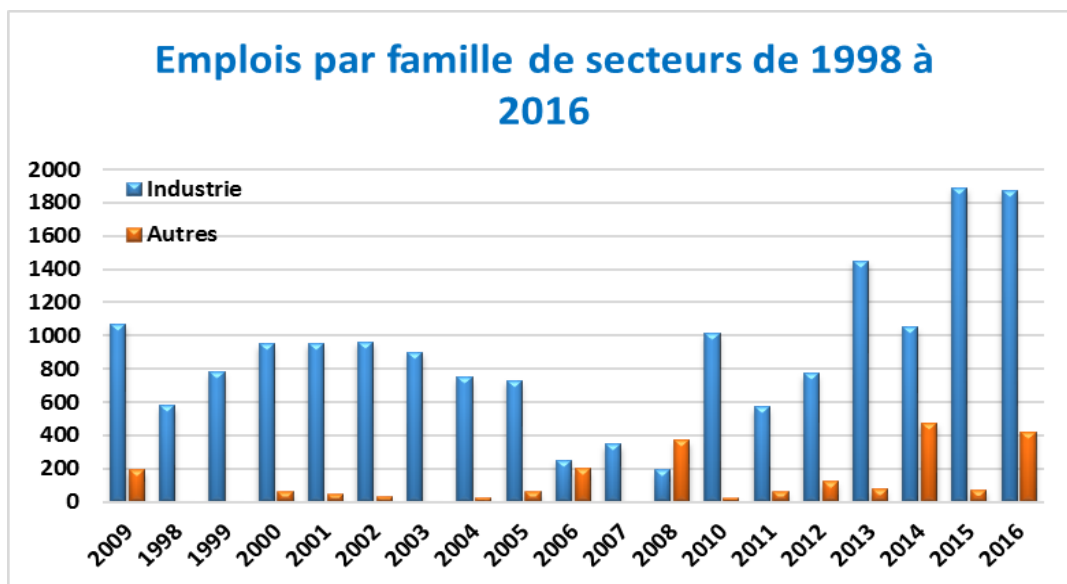
Après une estimation des données manquantes pour les années 2002, 2012 et 2013 par des méthodes statistiques et modélisations économétriques, le volume des projets d'investissement a évolué comme suit :



En général, le montant des projets d'investissement en industrie est plus élevé que celui des autres secteurs tous les ans. L'inverse est beaucoup plus marqué pour les années 2009 et 2011 suite à l'entrée d'une société de télécommunication (InterCell-Guinée SARL) en 2009 et d'une société d'exploitation de carrière (Guinéenne de Granite (SGG)-SARL) en 2011.

Ce montant varie d'une année à l'autre avec un pic en 2015.

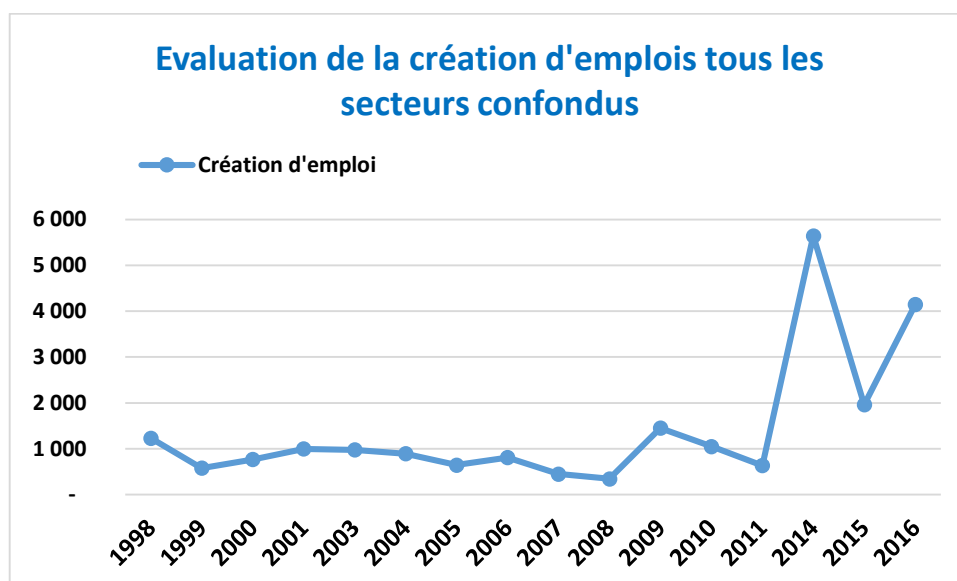
Emplois par famille de secteurs



Le secteur de l'industrie demeure le plus gros recruteur avec plus de 88% des projets de recrutement. De plus ce secteur recrute **plus vite** que les autres.

En effet, le montant des projets d'investissement moyen par recrutement dans ce secteur est de 322 millions de GNF contre 1,96 Mrds pour les autres secteurs. Le montant d'un projet d'investissement pour la **création d'un emploi** dans le secteur industriel est **6 fois moins important** que celui des autres secteurs.

Emploi tous secteurs confondus



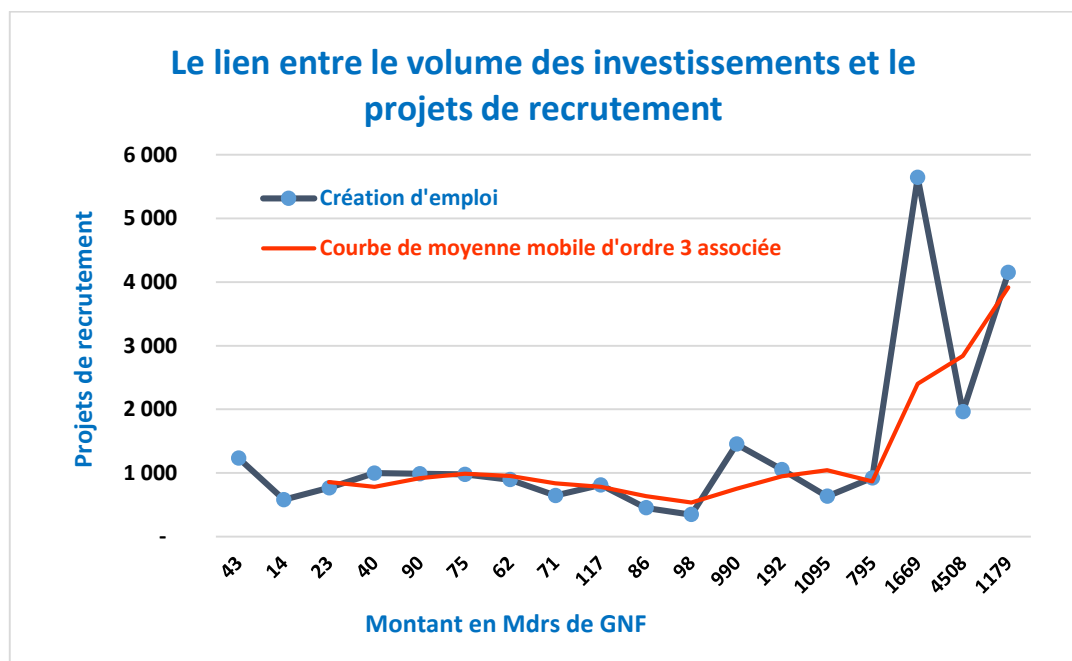
Depuis la mise en place du dispositif, 23 413 projets d'emplois ont été enregistrés. Le minimum est observé en 2008 (345 emplois) et le pic en 2014 pour 5 644 créations d'emploi qui représentent plus de 24% du cumul.

En moyenne 1232 projets de recrutement sont annoncés chaque année.

Malgré les montant d'investissement annoncés pour 2015, la création d'emploi a chuté cette année par rapport à 2014 avant de remonter légèrement en 2016.

Le saut du niveau d'emploi observé en 2014 découle des projets d'investissement industriel des sociétés **NOUFA-Sarl** et **African Auto Industries-SARL** qui prévoient des projets de création de 1 500 et 1 635 emplois respectivement.

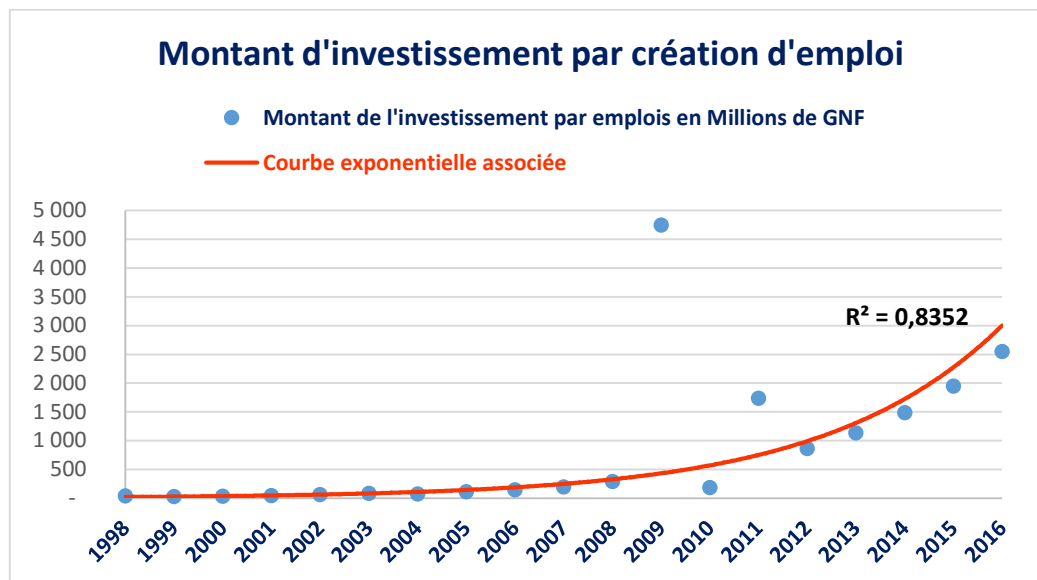
Projet de recrutement et montants d'investissement



La courbe ci-dessus est la représentation des projets de recrutement en fonction des projets d'investissement triés par ordre croissant (de 13 à 4344 Mrds de GNF). On remarque que les deux (02) premières observations de cette série ne sont pas bien triées, par conséquent, la courbe des recrutements décroît puis croît, puis décroît... et elle finit par croître. Ce qui met en évidence les difficultés de trouver un **lien définitif** entre le montant d'investissement et la création d'emploi sur l'ensemble de la série.

Ainsi le niveau d'emplois créés par an est d'autant plus apprécié qu'est élevé le montant des investissements.

Investissement moyen par création d'emploi



De façon générale, le nombre **d'investissement par création d'emploi** connaît une croissance par rapport au temps. Le montant d'investissement par création d'emploi varie de **35 millions de GNF en 2000** à **2,55 Mrds en 2016**.

Sur cette représentation, on constate que le montant des investissements suit pratiquement une courbe exponentielle. On constate des écarts par rapport à la courbe en 2009 et 2011.

L'écart pour ces années est dû à la baisse d'investissement dans le secteur de l'industrie qui est le plus grand créateur d'emploi par rapport aux autres secteurs.

Avec un coefficient de détermination de $R^2=0,8996$ (environ 90%), cela montre que l'équation trouvée avec la courbe exponentielle associée peut expliquer jusqu'à 90% la distribution des investissements par rapport à l'emploi créé.

Enquêtes 2002

Dans le cadre de la mise en application des mesures adoptées, une mission de l'OPIP s'est rendue auprès des entreprises et sociétés ayant bénéficié des avantages du Code des Investissements des exercices 1997, 1998, 1999, 2000 et 2001.

L'objet de la mission portait sur la collecte d'informations sur les entreprises et sociétés agréées en vue de l'élaboration du rapport annuel d'évaluation de l'impact du Code des Investissements.

La mission s'est déroulée du 08 avril au 24 mai 2002 et s'est opérée en trois (3) phases :

- ✓ Une phase préparatoire de trois (3) jours. Cette phase consiste à une étude documentaire portant sur la collecte de différents documents existant auprès de l'OPIP (CNI) comportant des données relatives aux prévisions d'investissement, d'exploitation, aux avantages fiscaux correspondants aux différents régimes d'agréments accordés.
- ✓ Une phase d'enquête, d'interviews et d'entretiens sur le terrain pour collecter, contrôler et reformuler les informations fournies en fonction de l'objet de la mission.
- ✓ Une dernière phase d'analyse et de traitement des informations collectées auprès des entreprises et sociétés et l'élaboration du rapport de mission.

Ce travail de terrain a permis non seulement de contrôler des entreprises et sociétés qui ont bénéficié des avantages du Code des Investissements depuis 1997 jusqu'à 2001, mais également et surtout de mieux cerner leur fonctionnement et leur répartition selon les secteurs d'activités.

Ci-dessous les résultats de l'enquête.

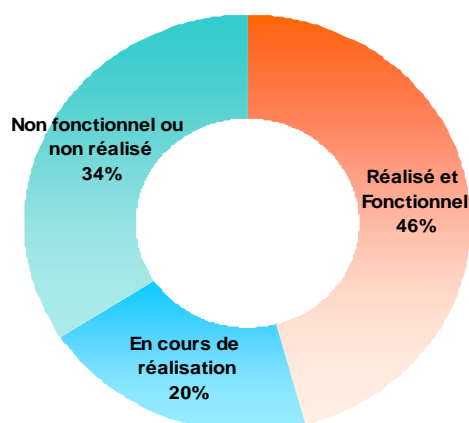
Situation des entreprises en 2002

Etat des projets d'investissement en 2002	Famille de secteurs	Nombre de projets	Montant des investissements	Emplois
En cours de réalisation	Industrie	17	17 600 080 733 GNF	585
	Autres	0	0 GNF	0
Réalisé et Fonctionnel	Industrie	37	57 105 373 410 GNF	1 992
	Autres	2	1 447 496 946 GNF	135
Réalisé et non fonctionnel	Industrie	7	4 401 229 703 GNF	182
	Autres	0	0 GNF	0
Réalisé et en arrêt	Industrie	2	1 130 789 487 GNF	56
	Autres	3	6 633 352 392 GNF	85
Non réalisé	Industrie	12	7 331 949 577 GNF	326
	Autres	1	1 055 242 094 GNF	37
Arrêté (décret)	Industrie	2	1 871 654 976 GNF	171
	Autres	0	0 GNF	0
Non défini	Industrie	2	0 GNF	0
	Autres	0	0 GNF	0
TOTAL		85	98 577 169 318 GNF	3 569

Ces états de réalisation sont résumés dans le tableau et le graphique suivant :

	Nombre de projets	% Nombre de projets	Montant des investissements	% Montant des investissements	Emplois	% Emplois
Réalisé et Fonctionnel	39	46%	58 552 870 356 GNF	59%	2 127	60%
En cours de réalisation	17	20%	17 600 080 733 GNF	18%	585	16%
Non fonctionnel ou non réalisé	29	34%	22 424 218 229 GNF	23%	857	24%
Total	85	100%	98 577 169 318 GNF	100%	3 569	100%

Situation des entreprises bénéficiaires du code en 2002



En 2002, quatre-vingt-cinq (85) projets d'investissements ont été admis aux avantages du Code des Investissements.

A cette date, 46% de ces projets étaient réalisés et fonctionnels, pour un investissement total de 58,6 milliards soit 59% du montant total des investissements annoncés et faisant suite à des créations de 2 127 emplois sur les 3 569 prévisionnels, soit 60% de taux d'emploi.

20% de ces projets étaient en cours de réalisation, prévoyant 17,6 milliards d'investissement et 585 créations d'emplois.

Les 34 autres pourcent, qui devaient générer 857 emplois n'ont pas connu le jour ou de survie. Ces projets prévoyaient un investissement total de 22,4 milliards de GNF.

Investissement Direct Etranger - 2016

L'Investissement Direct Etranger (IDE) est devenu une source importante de financement extérieur dans les pays en développement. A la différence des autres grands types de flux de capitaux extérieurs, il est motivé principalement par la perspective des profits à long terme que les investisseurs espèrent réaliser dans les activités de production qu'ils gèrent directement. L'IDE augmente non seulement les capitaux disponibles et la formation de capital, mais, surtout, il sert de conduit au transfert des technologies de production, des compétences, des capacités d'innovation, etc.

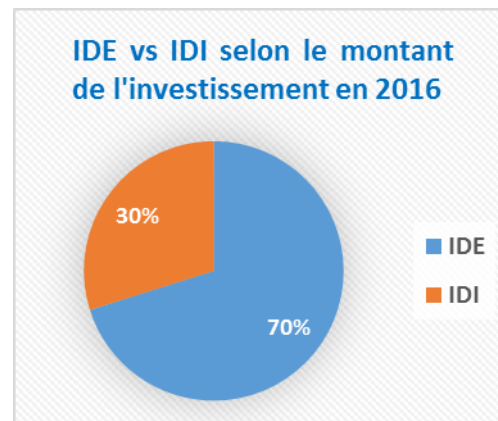
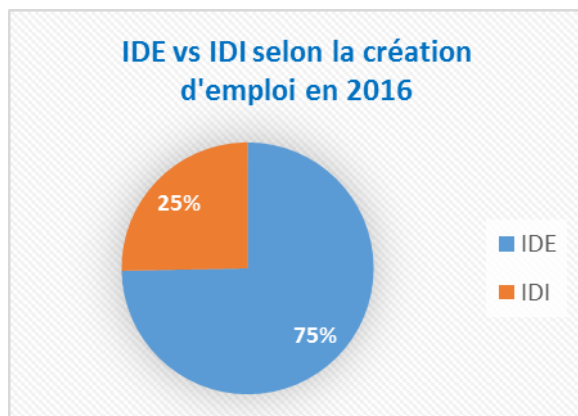
Tout en cherchant à attirer l'IDE, il est important d'améliorer les principaux aspects qui influencent les choix d'implantation des investisseurs directs étrangers. Le ralentissement de l'IDE en direction de la Guinée dès 2007, peut être expliqué par la mutation socio-politique que traversait le pays.

En dehors de l'instabilité politique, plusieurs facteurs tels que la corruption, le manque d'infrastructures ou d'énergie ont largement découragé les investissements directs étrangers en direction de la Guinée.

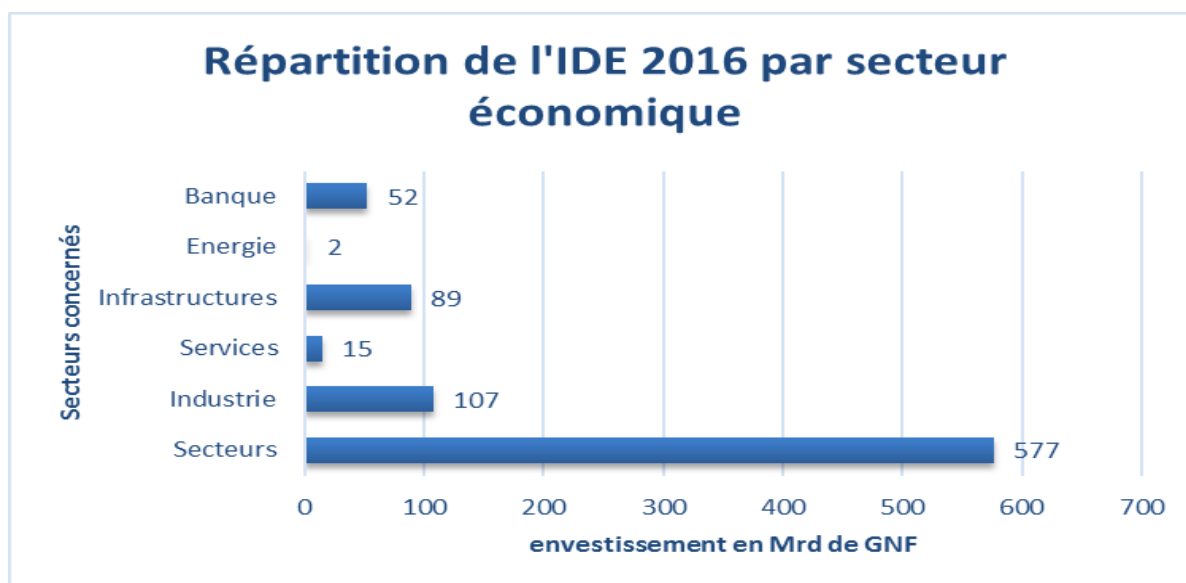
Afin d'améliorer le climat des affaires et d'attirer les investisseurs étrangers, le gouvernement a depuis entrepris plusieurs réformes.

Les évaluations effectuées dans le rapport concernant les IDE ne couvrent que les flux d'investissement enregistrés au niveau de l'Agence APIP-Guinée au titre des agréments au Code des Investissements jusqu'ici, délivrés par le Ministère de l'Industrie et des PME.

Comparaison des IDE et IDI en 2016



75% des projets d'investissement de 2016 étaient prévus par les Investissements Directs Etrangers et ces IDE représentent 70% des montants totaux prévus pour l'investissement.



Ce graphique présente la composition des Investissements Directs Etrangers admis aux avantages du Code des Investissements en 2016. 70% du montant total des investissements prévus en 2016 relèvent des IDE. Le secteur industriel est le plus représenté pour 577 milliards de GNF et annonce 1 132 emplois, soit 31% des créations d'emploi au titre de la même année. En 2016, le secteur des infrastructures a le plus employé avec l'arrivée de la société AMERICAN HOMEBUILDERS OF GUINEA qui a prévu un total de 1200 emplois, soit 35% des emplois.